

BURKINA FASO



Unité-Progrès-Justice



DECLARATION

DE MONSIEUR BESSOLE RENE BAGORO,
MINISTRE DE LA JUSTICE, DES DROITS HUMAINS
ET DE LA PROMOTION CIVIQUE, GARDE DES
SCEAUX DU BURKINA FASO

Banjul, le 09 mai 2017

Monsieur le Président,
Mesdames, messieurs,

Il m'est agréable de prendre part en ce jour, 9 mai 2017, ici à Banjul, à la Réunion Régionale Ministérielle de la CEDEAO pour la validation et l'adoption du Plan d'Actions Régional en vue de l'éradication de l'apatridie en Afrique de l'Ouest au nom du Gouvernement du Burkina Faso.

Permettez-moi d'abord d'exprimer la gratitude et la reconnaissance du gouvernement burkinabè à la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) pour la qualité de la collaboration et pour leur soutien au Burkina Faso dans la gestion de la situation des réfugiés et apatrides ainsi que l'appui technique dont mon pays bénéficie dans la mise en œuvre des activités de protection et d'assistance aux personnes relevant de leurs domaines d'intervention respectifs.

Je saisis l'occasion qui m'est offerte pour renouveler aux responsables des deux organisations, l'engagement du Burkina Faso à continuer à assumer ses responsabilités conformément aux Conventions et autres instruments juridiques relatifs à la protection des personnes.

Monsieur le Président,
Mesdames, messieurs,

En 1958, le Président de la Cour Suprême des Etats-Unis qualifiait l'apatridie de « *forme de châtement plus primitive que la torture* ». C'est dire, donc, qu'en 2017, ce phénomène devient une situation intolérable et requiert un engagement politique fort de la part de nos Etats respectifs. Cet engagement fort, les Etats membres de la CEDEAO l'ont traduit dans la Déclaration d'Abidjan du 25 Février 2015, toute chose qui les inscrit dans un processus irréversible pour mettre fin au phénomène d'ici à 2024, conformément à l'agenda mondial du HCR.

C'est l'occasion ici, de réitérer nos remerciements à l'endroit de la CEDEAO, qui, conjointement avec le HCR a organisé cette conférence d'Abidjan, dont la mise en œuvre de la Déclaration a conduit à l'élaboration du présent projet de Plan d'action régional sur l'éradication de l'apatridie.

La présente réunion régionale revêt une importance capitale dans le processus. C'est en effet le lieu pour nous, en notre qualité de ministres sectoriels en charge des questions de la nationalité de nos Etats respectifs, d'analyser et adopter ce projet de plan d'action régional déjà approuvé sur le plan technique par les experts. Une fois adopté, il pourra ainsi être soumis pour approbation au Conseil des Ministres et au Sommet des chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO.

Monsieur le Président,

Mesdames, messieurs,

Le Burkina Faso est résolument engagé depuis 2014 avec le HCR dans ce processus d'éradication de l'apatridie, à travers des actions fortes dont les résultats *sont déjà notables* sur le terrain. En effet, le Burkina Faso est *en passe* d'achever le processus de ratification de la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie, celle relative au statut des apatrides ayant été ratifiée depuis 2012.

J'ai d'ailleurs le plaisir de vous informer que le Chef de l'état Burkinabè a signé depuis le 05 Avril 2017 le décret portant ratification de ladite Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie. Les instruments seront incessamment déposés auprès des Nations Unies à New York.

Du reste, en application de l'article 23 de la Déclaration d'Abidjan, notre pays est en train de finaliser son Plan d'actions national de lutte contre l'apatridie au Burkina Faso (PANA-B) pour la période **2017-2024**.

Outre ces avancées significatives, mon pays s'est engagé, en étroite collaboration avec le HCR, dans diverses actions de sensibilisation à l'endroit des différentes couches de la société sur la problématique de l'apatridie. Au rang de ces activités, nous pouvons citer la réalisation d'une caravane de sensibilisation et des conférences, dont le but est de conscientiser les leaders politiques et religieux, les étudiants et les populations burkinabè sur le phénomène.

De même, des sessions de formation ont été organisées au profit des journalistes de la presse écrite, de la presse télévisuelle, de la presse en ligne, des journalistes de la radio et des responsables d'Organisation de la Société Civile intervenant dans le domaine des droits humains.

Ces formations ont permis de renforcer les compétences de ces acteurs journalistes et des responsables d'OSC sur la problématique de l'apatridie et d'obtenir leur adhésion dans cette vaste campagne de lutte pour l'éradication de l'apatridie au Burkina Faso.

Monsieur le Président,

Mesdames, messieurs,

En cette année 2017, le Burkina Faso poursuivra ses efforts dans la lutte contre l'apatridie à travers un certain nombre d'actions qu'il compte mener, notamment :

- la réalisation d'une étude sur les situations majeures d'apatridie dans le pays ;
- la mise en place d'un mécanisme d'identification et de référence d'enfants et d'autres personnes qui courent le risque de devenir apatrides ;
- la conduite d'une campagne de délivrance massive d'actes de naissance dans les localités frontalières ;
- l'organisation d'audiences foraines de délivrance de certificats de nationalité burkinabè dans les zones à risque d'apatridie ;
- la sensibilisation des membres du gouvernement et la formation des acteurs judiciaires, des Présidents de tribunaux départementaux et

d'arrondissements ainsi que des officiers de l'état civil à la problématique de l'apatridie.

Nous pensons que l'exécution de ces actions représente une étape majeure. En effet, elle permettra à notre pays de connaître, non seulement l'ampleur du phénomène sur l'ensemble du territoire national ainsi que ses causes, mais également et surtout d'envisager, dans le cadre du plan d'action national de lutte pour l'éradication du phénomène, les solutions adéquates pour la prévention, la réduction *de l'apatridie* et la protection des personnes apatrides.

C'est au prix d'actions concertées entre nos Etats dans le cadre de la CEDEAO que nous parviendrons véritablement à éradiquer ce phénomène dans nos pays respectifs. C'est pourquoi, je formule le vœu que notre partenariat avec le HCR puisse davantage s'orienter dans ce sens.

J'ai la pleine conviction qu'à l'issue de cette réunion régionale ministérielle consacrée à la validation et l'adoption du plan d'action régional sur l'éradication de l'apatridie en Afrique de l'ouest, la lutte contre ce phénomène entrera pleinement dans sa phase opérationnelle au sein de nos Etats respectifs.

Monsieur le Président,

Mesdames, messieurs,

Avant de terminer mon propos, je voudrais saluer l'attention ainsi que la disponibilité du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés à travers sa dynamique Représentation au Burkina Faso.

Puisse les actions conjuguées de tous les acteurs contribuer à l'avènement de la paix et de la sécurité dans le monde pour le plus grand bonheur des millions de réfugiés et apatrides qui auront quitté cette situation.

Je vous remercie